
Mairie de FORFRY
77165



Procès-verbal de la séance du 7 juillet 2022

- 1- **Décision modificative au budget 2022 ;**
- 2- **Redevance pour occupation du domaine public communal due par ENEDIS ;**
- 3- **Approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.**

Nombre de conseillers :	
En exercice :	08
Présents :	05
Votants :	07
Absents :	03

L'an deux mil vingt-deux, le 7 juillet à 20 h 09, le conseil municipal de la commune de Forfry, légalement convoqué, sur une convocation en date du 30 juin 2022 en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Mr BON Alain
Mme BARTHELEMY Valérie, Mr GAVREL José, Mr PIQUAND Nicolas et Mr PIQUAND Sébastien.

Absents :

Mr PROFFIT Charles-Henry a donné pouvoir à Mr BON Alain
Mme VAVASSEUR Cynthia a donné pouvoir à Mme BARTHELEMY Valérie.
Mr PROFFIT Frédéric

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme **BARTHELEMY Valérie**.

Aucune remarque n'étant apporté au compte-rendu de la séance du 31 mars 2022, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

- 1- Délibération 12-2022 Décision modificative n° 2 au budget : **Approuvée**
- 2- Délibération 13-2022 Redevance pour occupation du domaine public communal due par ENEDIS : **Approuvée**
- 3- Délibération 14-2022 Approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux : **Approuvée**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 28.